

## AVIS PUBLIC

### Promulgation du règlement n° 1031

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

**QUE** le règlement numéro 1031 décrétant le remplacement des pompes et la mise aux normes de la station de pompage de la Traverse afin de prolonger le réseau sanitaire pour répondre aux besoins liés à la croissance de la Ville et décrétant une dépense de 400 000 \$ et un emprunt du même montant pour en payer le coût a été adopté par le Conseil municipal le 14 juin 2022.

Le règlement numéro 1031 a été déposé au Service du greffe de la Municipalité et toute personne intéressée à le consulter peut en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : [greffe@villesadp.ca](mailto:greffe@villesadp.ca) ou par téléphone au (450) 478-0211, poste 2048.

Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2022.



Geneviève Lazure, LL.B., D.D.N.  
Greffière